

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

**Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

**Technopole de l'agglomération bordelaise - Association Bordeaux Unitec -
Subvention 2015 de Bordeaux Métropole - Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La stratégie économique de Bordeaux Métropole développée dans le schéma métropolitain de développement économique vise notamment à renforcer les filières économiques stratégiques de l'agglomération. Cette stratégie croise deux approches :

- Le renforcement des chaînes de valeurs économiques de nos filières stratégiques : les filières économiques sont constituées d'opérateurs économiques organisés souvent entre des donneurs d'ordres et des sous-traitants qui participent, d'amont en aval, à la réalisation d'un produit fini qui lui même s'adresse au final à un marché. Cet ensemble est appelé une chaîne de valeur économique,
- La création d'espaces technopolitains rassemblant en un même lieu des activités de haute technologie, centres de recherche, entreprises, universités, organismes financiers facilitant les contacts personnels entre ces milieux. C'est le sens de la stratégie de Bordeaux Métropole sur les pôles d'excellence métropolitains.

Les technopoles déjà constituées (Unitec et Technowest), jouent un rôle essentiel dans le dispositif d'animation économique. Elles travaillent à la fois sur l'accompagnement des jeunes entreprises innovantes (avec des outils comme les pépinières) ; participent au rapprochement entre offre académique (formations et recherche) et le système productif ; et enfin jouent un rôle d'animation économique territorial lorsqu'elles sont implantées sur nos parcs technologiques (comme c'est le cas de Bordeaux Unitec sur le Bioparc).

Rappels sur la technopole Bordeaux Unitec

Bordeaux Unitec est une technopole située à Pessac qui a été créée en 1990. Implantée sur le domaine universitaire de l'agglomération bordelaise, elle a développé son action au plus près des ressources scientifiques et universitaires de son territoire. Sa spécificité est d'être un trait d'union entre la recherche, l'enseignement supérieur, l'innovation technologique et les entreprises. L'association a pour objet de favoriser l'émergence, la création et le développement d'activités industrielles et tertiaires innovantes, en étroite symbiose avec la communauté scientifique et universitaire.

Bordeaux Unitec a notamment pour missions de :

- faciliter la création et la croissance d'entreprises innovantes (montage des projets, business plan, formation des créateurs, etc.) ;
- faciliter l'implantation de centres de recherche et de développement (R&D) de petites et moyennes industries (PMI) et grands groupes à proximité des ressources scientifiques et universitaires ;
- intervenir en appui de toute initiative destinée à accroître les compétences et les moyens de la recherche fondamentale et de l'enseignement supérieur en Gironde ;
- soutenir les initiatives visant à organiser et à densifier le transfert de technologies ;
- participer à la détection et à l'analyse technique et économique des projets innovants issus des milieux scientifiques et universitaires ;
- concevoir et appuyer l'aménagement de lieux d'accueil pour les nouvelles entreprises (incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, parcs technologiques, etc.) ;
- favoriser les rencontres et échanges entre universitaires, scientifiques, institutionnels et industriels ;
- assurer la promotion des adhérents, partenaires et entreprises de Bordeaux Unitec et mettre en avant la capacité des organismes de recherche, de R&D et de transfert de technologies à apporter les compétences et moyens nécessaires au développement industriel local et régional.

Bordeaux Unitec propose aux créateurs d'entreprises innovantes et aux sociétés en développement :

- un accompagnement au montage de projets innovants et à la recherche de financements,
- des équipements d'hébergement et d'implantation (incubateurs, pépinières, hôtels d'entreprises, parcs technologiques, etc.), à l'image de la pépinière Unitec, de l'IOA (Institut d'optique aquitaine, de la Cité numérique, etc....),
- une mise en relation avec le tissu scientifique, technique, industriel, financier et institutionnel de l'agglomération bordelaise.

1 - Rapport d'activités 2014

Bordeaux Unitec a développé en 2014 son action d'accompagnement sur l'ensemble de la chaîne de la création d'entreprises innovantes sur des projets d'origine académique et sur les projets d'entreprises d'autres d'origines.

Quelques chiffres :

- Les projets innovants incubés : 15 projets en phase d'incubation bénéficiant du soutien de la technopole Bordeaux Unitec, parmi lesquels : uCarewatches (montres connectées pour seniors), Elements Metrology (systèmes de mesures multiphasique par laser femto),
- Les créations d'entreprises innovantes : 45 entreprises innovantes en phase de création ont fait l'objet d'un appui de la technopole Bordeaux Unitec, parmi lesquelles : Blitzr (moteur de recherche musical), Fabzat (impression 3D), Poimetis (bioimpression de tissus biologiques),
- Le développement d'entreprises innovantes : 14 entreprises ont bénéficié également d'un d'accompagnement de la technopole Bordeaux Unitec dans leurs projets de développement, parmi lesquelles : Cogniteev (service d'identification et de qualification de prospects commerciaux), HP Biotech (solutions hautes pressions industrielles), Ipan Ipan (solutions de recharge sans fil),
- Les emplois : Au total sur l'année 2014, environ 90 emplois ont été créés.

2 - Programme d'actions 2015 de l'association Bordeaux Unitec

2-1 – Poursuite du travail d'accompagnement de jeunes entreprises innovantes

La technopole Bordeaux Unitec dispose des compétences et du réseau qui la positionnent comme spécialiste en ingénierie des projets d'innovation et en accompagnement des entreprises de technologies et de services innovants, en création et en développement.

Les deux missions principales de l'équipe sont :

- L'appui à la structuration des projets d'innovation et à la réalisation de business plan,
- L'appui à la mobilisation des financements : levée de fonds publics et privés toutes phases.

L'année 2015 verra le renforcement de ce travail notamment à travers la consolidation des sites dédiés (Pépinière Unitec, Institut d'optique d'aquitaine, Cité numérique, La Banquiz, l'Ecole nationale supérieure de cognitique (ENSC), l'Ecole nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématiques et mécanique de Bordeaux (ENSEIRB) qui permettront de répondre à la forte croissance de la demande entrante de projets (entre 60 et 90 projets estimés).

2-2 - Structuration des filières

La technopole Bordeaux Unitec projette de poursuivre le déploiement de son activité de structuration filière autour de trois technologies clés et diffusantes développées au sein du Campus : le numérique, les biotechnologies au service notamment de la santé, et la photonique (Optique-Laser).

Dans le domaine de la Santé-biotechnologies, Bordeaux Métropole a souhaité, pour le programme d'actions 2015, arrêter son soutien à l'action spécifique d'animation du Bioparc par la technopole Unitec, estimant que le difficile développement du site ne nécessite pas une mission dédiée. Cependant, Bordeaux Métropole prévoit de finaliser l'étude pré-opérationnelle d'aménagement du site tout en poursuivant son travail d'identification des opportunités induites par la filière santé, ce qui permettra lors d'un prochain comité de pilotage de mobiliser les outils nécessaires à la relance du projet sur de nouvelles bases.

Dans le domaine du numérique en revanche, la technopole Unitec prévoit une accélération de son action sur la Cité numérique de Bègles, et plus largement de contribuer à la définition du programme de développement de la compétitivité des entreprises numériques du territoire dans le cadre du label « Métropole French Tech ».

Enfin, au delà du domaine de la photonique, la technopole Unitec prévoit d'étendre plus globalement son action à l'ensemble des technologies innovantes développées au sein de l'Université et des Ecoles : nano-technologies, Open Source, électronique, informatique,...

3 – Réflexion autour du rapprochement des technopoles

Le Conseil d'Administration de la technopole Bordeaux Unitec du 09 avril 2015 a validé le principe d'étudier les conditions d'un rapprochement avec Bordeaux Technowest, l'autre technopole de l'agglomération bordelaise.

En effet, la Métropole bordelaise compte aujourd'hui deux outils technopolitains qui partagent une mission identique d'accompagnement des entreprises innovantes autour d'espaces mutualisés de type Pépinière-Incubateur, et qui couvrent ainsi la plupart des filières industrielles stratégiques pilotées par Bordeaux Métropole (exception faite des dynamiques tertiaires).

Dans un contexte d'optimisation des financements publics à l'égard des associations et d'évolution de la compétence des métropoles en matière de développement économique, un rapprochement de ces deux technopoles constituerait une possibilité de réaliser des économies de coûts et de moyens, tout en améliorant la lisibilité des dispositifs d'accompagnement sur notre territoire.

En ce sens, la procédure de recrutement d'un nouveau directeur de Bordeaux Unitec est actuellement suspendue au profit d'un groupe de réflexion technique de coordination des missions en vue du rapprochement des structures, avec les 2 technopoles, le Conseil régional d'Aquitaine et Bordeaux Métropole.

Il est proposé pour ce qui concerne la Métropole, d'étudier les différentes modalités possibles de constitution ou renforcement d'une technopole métropolitaine articulant l'ensemble des outils d'accompagnement des entreprises innovantes et développant un modèle cohérent et soutenable sur l'ensemble du territoire métropolitain.

4 - Le plan de financement : budget prévisionnel 2015

Le budget prévisionnel proposé pour la mise en œuvre du plan d'actions de Bordeaux Unitec s'élève à 950 007 €.

Bordeaux Métropole pour sa part est sollicitée pour un montant total de 175 000 €, ce qui représente 18,4 % du total du budget prévisionnel. Il s'agit d'un montant identique au soutien financier de Bordeaux Métropole en 2014 auquel a été soustrait le soutien spécifique à l'action sur le Bioparc (43 333 €).

Quant aux autres financeurs publics, leur participation est de : ville de Pessac 4,2 %, ville de Gradignan 0,4 %, ville de Bègles 2,1 %, la Communauté de communes de Montesquieu 4,2 %, le Conseil départemental de la Gironde 2,1 %, le Conseil régional d'Aquitaine 24,7 % et le Feder 36,2 %.

Emplois	Montant	Ressources	Montant
----------------	----------------	-------------------	----------------

Achats liés au plan d'action	139 873	Financement public	
Communication (dont Innovaday)	109 985	Pessac	40 000
	30 000	Gradignan	4 000
		Bègles	20 000
Animation/Formation (entrepreneurs)	7 438	Communauté de communes	
Prestation nouveaux outils conseil	22 450	de Montesquieu	40 000
		Conseil départemental 33	20 000
Frais de fonctionnement	149 825	Bordeaux Métropole	175 000
Prestations externes	29 587	Conseil régional	235 000
Honoraires	26 832	Feder	344 000
Locations	37 073		
Assurances	7 085	Report EPA Euratlantique	13 333
Déplacements et réceptions	16 264	Laser Cofinoga	50 000
Autres frais généraux	32 984	Projet Kreafirm	8 674
	660 308		
Ressources humaines	627 965		
dont masse salariale	32 343		
dont cabinet de recrutement			
Total	950 007	Total	950 007

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

VU la délibération n° 2011/0156 du conseil de la Communauté urbaine de Bordeaux en date du 25 mars 2011 relative au Schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE les demandes de l'association Bordeaux Unitec à hauteur de 175 000 € pour son programme d'actions 2015 sont conformes au Schéma métropolitain de développement économique et notamment l'axe 1 « avenir industriel »,

CONSIDERANT QUE le travail de réflexion sur le modèle d'organisation des technopoles sur le territoire métropolitain s'inscrit dans une démarche positive de meilleure organisation des interventions en matière de développement économique,

DECIDE

Article 1 : Il est attribué une subvention de fonctionnement à hauteur de 175 000 € à l'association Bordeaux Unitec pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2015,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer les conventions ci-annexées déterminant les conditions de règlement des subventions précitées,

Article 3: les dépenses relatives au versement de la subvention de fonctionnement à l'association Bordeaux Unitec, seront imputées sur le budget principal de l'exercice en cours suivant cette répartition :

- 125 000 € à imputer sur : article 6574, chapitre 65, fonction 90, CDR BD00 et n° opération 05P098O003, subventions aux organismes de développement économique,
- 50 000 € à imputer sur : article 6574, chapitre 90, fonction 816, CDR BE00 et n°opération 05P138O003, subventions fonctionnement démocratie numérique.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2015

M. JOSY REIFFERS